



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## Les territoires des firmes de production de semences

Françoise Plet

### Abstract

Seed processors territories - Through the search of the most favourable growing places, seed plants set up production areas whose elements are scattered Within various agricultural spaces. Thereby they become an important agent of transformation in both agriculture and the interrelations between farmers in certain geographic areas.

### Résumé

Par la recherche des lieux de multiplication les plus favorables, les firmes de semences se constituent des territoires de production dont les éléments sont dispersés à l'intérieur d'espaces agricoles variés. Par là elles sont un agent important de transformation et de l'agriculture et des interrelations entre agriculteurs dans certaines régions.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Plet Françoise. Les territoires des firmes de production de semences. In: Économie rurale. N°162, 1984. p. 38;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3084>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1984\\_num\\_162\\_1\\_3084](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_162_1_3084)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## LES TERRITOIRES DES FIRMES DE PRODUCTION DE SEMENCES

PLET Françoise

**Mots-clés** : Semences, territoire, espace agricole.

Université Paris VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis cedex 2 (département de Géographie). Tél. 821.63.64

**Résumé** : Par la recherche des lieux de multiplication les plus favorables, les firmes de semences se constituent des territoires de production dont les éléments sont dispersés à l'intérieur d'espaces agricoles variés. Par là elles sont un agent important de transformation et de l'agriculture et des interrelations entre agriculteurs dans certaines régions.

### SEED PROCESSORS TERRITORIES

**Summary** : Through the search of the most favourable growing places, seed plants set up production areas whose elements are scattered within various agricultural spaces. Thereby they become an important agent of transformation in both agriculture and the interrelations between farmers in certain geographic areas.

Les firmes de semences présentent des caractères très spécifiques à l'intérieur de l'ensemble agro-alimentaire. Elles se situent vis-à-vis des exploitations agricoles, à un carrefour, à la fois clientes et pourvoyeuses. Les semences ne peuvent être produites en quantité suffisante que par le recours à la multiplication sur des surfaces en constant développement. Des agriculteurs deviennent pour une part de leur activité fournisseurs contractuels des établissements semenciers.

La recherche du développement des marchés comme celle des conditions de production les meilleures au plan de la qualité comme des rendements impliquent des stratégies spatiales spécifiques. Ce sont ces stratégies et leurs conséquences au plan local que je me propose d'analyser en me servant de la notion de territoire de firme, avec pour interrogation centrale : les firmes transforment-elles les espaces agricoles ? De quelle manière et selon quels processus ?

Dans l'espace de la firme — l'ensemble de ses sphères d'activité et de leurs interrelations, inscrites ou non dans l'espace géographique — j'appelle **territoire** l'ensemble des lieux marqués par l'activité de l'entreprise, lieux d'ancrage que son activité transforme et à partir desquels elle cherche à assurer et développer ses performances. Le territoire est fondamentalement ici la base productive de la firme entre la conception (la recherche) et le conditionnement des semences. Il est à la fois étendu, discontinu et partiellement disposé selon une logique propre à l'entreprise. Il est doublement marqué, par sa soumission aux décisions de celle-ci (implantation, volume de production et variation de ce volume) et par les transformations locales induites qui ne se limitent pas à l'introduction de nouvelles cultures dans la gamme existante.

Les exemples de LIMAGRAIN et CLAEYS-LUCK, entreprises de dimension internationale, montrent que les groupes semenciers cherchent à se territorialiser au maximum dans leur pays d'origine et pour leurs productions initiales, puis, changeant de niveau, recherchent de nouveaux territoires. Cette recherche relève de stratégies géographiques qui se différencient essentiellement en fonction des espèces, mais passent par la pénétration dans les grandes régions utilisatrices de semences et la recherche de marchés neufs ou en développement. Les territoires des firmes sont de dimension variable. Cependant, pour le gros de la production, ils s'interpénètrent à peu près partout, les mêmes régions satisfaisant les mêmes besoins au même moment. Se constituent ainsi des « régions semencières », particulièrement dépendantes des décisions des entreprises. Dans le temps, ces territoires se déforment et se réorganisent, avec des conséquences notables sur le milieu local.

Les « conflits-coopération » interfirmes transforment de manière importante les régions agricoles d'accueil où les unités de production (les exploitations agricoles) s'adaptent de façon spécifique aux contraintes spatiales qui accompagnent la production de semences. D'où des phénomènes d'auto-organisation, des « conflits-coopération » à nouveau qui se transposent en se modifiant du niveau des firmes au niveau local et dépassent largement la simple sphère de l'économique. Il s'opère des transferts qui ne sont plus uniquement de l'ordre de la production mais touchent, par l'aspect spatial de cette production, à la totalité de la société agricole concernée. L'obligation d'isolement des variétés hybrides est à la base de ces transformations parmi lesquelles le partage de l'espace et l'émergence de contraintes collectives m'apparaissent les plus importantes.

Ce sont donc les rapports internes à l'ensemble des espaces concernés qui sont transformés par des productions complémentaires de revenus, en raison de rapports de voisinage, d'interactions d'ordre spatial.